

## Mécénat

Le Département de Saône-et-Loire et l'association « Écomusée de la Bresse bourguignonne » ont mis en place avec la Fondation du patrimoine une souscription publique pour restaurer la grille d'honneur du château de Pierre-de-Bresse. Une occasion exceptionnelle de contribuer à la conservation du patrimoine bressan !

En effet, tous ceux qui le souhaitent, particuliers, entreprises, commerçants, peuvent contribuer à la conservation d'un ensemble monumental remarquable.

**Objectif visé par cette souscription : atteindre en 389 jours les 100 000 €, soit 14% du budget total (643 000 € HT).**

Les donateurs peuvent bénéficier d'avantages fiscaux incitatifs et à la fin de la campagne, la Fondation du patrimoine apportera un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons.

### Le projet de restauration

Le temps a fait son œuvre sur la grille d'honneur du Château de Pierre-de-Bresse : le socle de la structure s'affaisse, les piliers ne sont plus alignés et risquent de basculer, la ferronnerie et son ornementation sont très fragilisées. Une restauration complète s'impose pour rendre à cette architecture tout son lustre et son éclat. L'ensemble des pierres de taille, le portail et la grille devront être déposés pour être restaurés tandis que des fondations nouvelles seront creusées pour assurer la stabilité de la structure qui, une fois remise en état, sera alors reposée. C'est le Cabinet Archipat qui est chargé de ce travail de restauration qui va se dérouler durant sept mois.

- Février : lancement de la restauration avec les déposes des pierres de taille et de la ferronnerie pour restauration.
- Avril : création de fondations à 1,20/1,50 m de profondeur.
- De juillet à septembre : repose des pierres.
- Octobre : fin de travaux.

### Les travaux au Château de Pierre-de-Bresse

La restauration de la grille d'honneur fait partie d'une opération de travaux importante menée par le Département, avec le soutien de l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elle comprend la réfection de la cour d'honneur, l'aménagement du commun nord et la mise en accessibilité du Château départemental.

Montant total : 2,24 M € HT (financement : 75% Département).

### Une campagne de souscription animée

La fondation du patrimoine intervient en relai pour assurer le suivi administratif et comptable de l'opération tandis que le Département et l'association « Écomusée de la Bresse bourguignonne » assurent la promotion et l'animation de la campagne qui est l'occasion d'un formidable coup de projecteur sur l'histoire du château départemental.



Pour faire un don :

[Sur le site internet de la Fondation du patrimoine](#) ↗

[Par chèque en renvoyant le coupon réponse à la Fondation du patrimoine.](#)



Département  
de Saône-et-Loire